

**LES SAISIES A L'ABATTOIR.** — Viandes d'animaux saisies pour cause de maladies contagieuses constatées pendant le mois de mai 1909. Nombre d'animaux abattus : Espèce bovine, adultes, 507 ; Espèce bovine, veaux, 313 ; Espèce bovine, bœufs ; Espèce caprine, 2 ; Espèce porcine, 995 ; Espèce chevaline et miasseière, 4.

**Réclame monstre aux Gélatines Lilloises (Pente).** — Mercredi 2, Jeudi 3 Juin. Belle prime aux acheteurs d'au moins 11 francs. 8683

**MORT D'UNE JUBILAIRE.** — La jubilaire du Pont-de-Neuville, Sylvie Coucke, femme de François Debure, est morte au cours de la nuit de mardi à mercredi, après avoir reçu la visite du prêtre sur les François.

La septuagénaire dont tous les habitants du Pont-de-Neuville ont été lundi les noces d'or, était souffrante depuis trois ans. Depuis la catastrophe de Courrières, où périt un de ses fils, elle était fort affectée, et ne sortait plus. Lundi, elle avait fait un effort pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lourdes.

Les funérailles de Sylvie Coucke auront lieu vendredi à huit heures en l'église Notre-Dame de Lourdes.

**6 PORTRAITS SOIGNES, 2 francs, 81, rue Desurmont, Tournai.** — 831

**ACCIDENTS DU TRAVAIL.** — Au peignage de MM. Achille et Pierre Pollet, rue du Dunkerque, un finisseur, M. Alois Delorme, 19 ans, rues du Touquet, a été contusionné au pied gauche par une chute d'un madrier. Docteur Illes, 10, rue de la Paix, a été brûlé par un échafaud.

Un débourrage du même établissement, M. Alfré Lorette, 25 ans, rue du Général Bonnand, a eu le poing gauche contusionné dans un organe de carte. Quatre jours de repos ; docteur Decherf.

— Chez MM. Lorrain frères, rue Charles Wattinne, un ouvrier peintre, M. Alois Vandewalle, rue du Mont-aux-Loux, 332, à Wattrelos, s'est contusionné le bras droit en plaçant dessus, accidentellement, le bouton d'une échelle. Quatre jours de repos ; docteur Hazoris.

— À la fabrique de MM. Cailliez et Deloison, rue du Longchamp, 15, un rattracheur, M. Henri Picavet, 62 ans, rue Neuve, 5, en heurtant un rouleau de propérol s'est fait une entorse au poignet droit. Docteur Détoze ; 16 jours de repos.

**NEUVILLE-EN-FERRAIN**

**Une noce mouvementée**

#### RIXE SANGLANTE AU CABARET

Le garde-champêtre et deux consommateurs blessés. — La population s'excuse et assiste la maison des agresseurs. — Ceux-ci sont arrêtés par la gendarmerie.

Tous les habitants de Neuville viennent de passer une nuit mouvementée, dont on se souviendra longtemps dans cette paisible commune. Trois repris de justice belges qui terrorisaient un quartier ont été traqués dans leur maison et n'ont dû la vie sauve qu'à l'intervention des gendarmes. Les Neuvillois étaient d'autant plus exaspérés que ces individus venaient de blesser trois personnes dans un estaminet. Voici d'ailleurs les circonstances de cette soirée tragique.

#### Une rixe au cabaret

Au sentier du Calvaire, hamac du Labyrinthe, habite un marchand de chiffons Camille Fieuw, 47 ans et une femme nommée Julie Destoop. Fieuw a quitté sa femme légitime et ses six enfants qui habitent Reckem. Julie Destoop est elle-même mère de six enfants.

Une de ses filles, Germaine, s'était mariée mardi à Neuville, avec un journalier Evrard Janssens, âgé de 22 ans. Le soir vers sept heures et demie, Camille Fieuw, Evrard Janssens et le beau-frère de ce dernier, Hector Destoop, 24 ans, journalier, né à Menin, étaient installés à l'estaminet de la « Ville de Gand », tenu par M. Paul Vandendriesche-Tytgat, où étaient attablés quelques autres consommateurs.

L'un d'eux, M. François Santy, voisin de Fieuw, interpellait l'amie de Julie Destoop, et lui demanda pourquoi cette dernière avait fait du mal de sa femme. Cette simple question, devait provoquer une scène de désordre des plus graves. Au lieu de répondre Fieuw s'arma d'une chaise et en menaça M. Santy, le cabaretier et la cabaretière, tout en profitant des menaces de mort.

Comme il menait grand tapage, un passant descendit au village pour informer le garde-champêtre Valcke, qui se rendit au Labyrinthe et exhorte Valcke, au calme. Cette intervention fut très mal accueillie et exaspéra d'avantage le marchand de chiffons.

**Trois blessés.** — Le garde reçoit un coup de couteau

Fieuw, rendu furieux, sortit un couteau dont il frappa le garde. L'arme ne fit heureusement que percer la tunique de M. Valcke.

Voyant ce fonctionnaire en danger, M. François Santy et un autre consommateur M. Charles Lommens, tisserand, 28 ans, demeurant au Mon d'Halluin, — qui, soit dit en passant, fut ordonnance à Amiens, du capitaine Marie — voulaient lui porter secours. Mais à ce moment, Hector Destoop et Evrard Janssens prirent fait et cause pour leur ami Fieuw et la mêlée devint générale.

Le garde Valcke reçut encore plusieurs coups de pied dans les jambes et des coups de tête à la poitrine. M. Lommens fut frappé par Destoop d'un coup de couteau à la tête qui lui fit une blessure de cinq centimètres au cuir chevelu. M. Santy ne reçut que quelques contusions.

Cette scène, commencée dans l'estaminet. Vandendriesche, s'était terminée dans la rue. Pour écarter les trois forceps, le garde dut se servir de sa canne et faire le moulinet autour de lui.

#### Trois belges assaillis chez eux

Cependant, un rassemblement s'était formé au hameau du Labyrinthe. Fieuw, Destoop et Janssens contrôlèrent chez eux, poursuivis par les huissiers de la foule. A peine avaient-ils fermé la porte de leur habitation, que celle-ci était cernée par une bande de trois cents habitants du village.

Ceux-ci, violenement surrévolent contre les trois Belges, qui les considèrent à tort ou à raison, comme les auteurs des violences commises le mois dernier à Neuville, paraissaient disposés à faire justice eux-mêmes. Bientôt, une grève de projectiles s'abattit sur la maison. Fieuw Destoop, brisant les vitres et quelques objets de ménage, etc.

La porte de l'habitation fut en partie détruite. Des bûches de bois furent même lancées dans la maison et vinrent s'abattre sur les lits de la famille Destoop.

Les assaillants firent mine de résister en s'armant de bâtons et de tridents, mais devant l'attitude farouche des assaillants, ils durent battre en retraite et se réfugier au grenier de la maison.

Le feu des Neuvillois augmenta sans cesse et se montrait de plus en plus menaçant. A onze heures du soir, trois cent cinquante personnes environ avaient envahi un champ de blé situé devant la maison Fieuw-Destoop.

Le garde Valcke, impuissant à ramener le calme, dépêcha un cycliste à la gendarmerie de Pente.

#### Trois arrestations

Il était onze heures vingt-cinq du soir lorsque le cycliste arriva à la caserne de la rue des Platiers. « Vite, crie-t-il, venez à Neuville, la population est en révolution, elle veut massacrer les Belges. »

Le temps de seller les chevaux et les gendarmes galopèrent vers Neuville, où ils arrivèrent un peu après minuit.

Quelques assaillants avaient quitté le hameau du Labyrinthe, mais le nombre de ceux qui restaient était encore très grand.

Les gendarmes pénétrèrent dans la maison du chiffronnier et trouvèrent tous les membres de la famille Blotia dans un coin du grenier.

Camille Fieuw, Hector Destoop et le marié Evrard Janssens, furent mis en état d'arrestation, sous l'esculpation de coups et blessures et d'outrages au garde-champêtre, et conduits sous bonne escorte à la gendarmerie de Tournai. Fieuw a déjà subi, en Belgique, une condamnation à six ans de prison pour meurtre ; Evrard Janssens a été condamné, récemment, par défaut, à neuf mois de prison, pour coups et blessures à un gendarme belge.

Il est à remarquer que depuis que cette famille

habite Neuville, plusieurs fois y ont été commis, alors qu'auparavant, pendant plusieurs années, aucun délit n'y avait été constaté.

La population se montre très irritée contre ces individus, et réclame leur expulsion.

Les trois Belges arrêtés ont été déférés au parquet mercredi après-midi.

Le garde Valcke a ouvert une enquête pour dé-

couvrir les auteurs du sac de la maison, qui est la propriété de M. Delsalle, d'Halluin. Cette enquête n'a produit aucun résultat. Plusieurs témoins ont affirmé que les dégâts avaient été commis, non par les assaillants, mais par les assiégeants, qui, de l'intérieur, avaient voulu lancer des projectiles sur les François.

**UN CHIEN EMPOISONNÉ.** — M. Adolphe Desrue, boulanger au chêne de l'Heure de la Pipe, s'est plaint au garde Valcke qu'un de ses voisins avait empoisonné son chien. Sa fille, Madeleine Dernyck, aurait été victime de violences de la part du même voisin.

UNE PLAINE. — Mme Pierre Holvoet, née Marie Vilge, 36 ans, cabaretière, au hameau de la Vieille-Motte, s'est plainte au garde Valcke d'avoir été réputée par deux ouvriers agricoles qui ont pris la fuite.

LE RECENSEMENT DES CHEVAUX ET mulots aura lieu aujourd'hui, à trois heures et demi très précises, place de la Mairie.

#### MOUVAUX

Un pénible accident s'est produit mercredi matin, rue Vauban, à Mousvaux. Mme Desryver qui roulait au numéro 41 de la rue, était occupée à faire sa lessive. Son petit garçon Omer, âgé de cinq ans, jouait dans la maison. Vers onze heures, elle rentra de son feu un chaudron d'eau bouillante qu'elle posa terre, en oubliant malheureusement de le recouvrir. Elle reprit ensuite son travail.

Tout à coup, un cri d'effroi retentit dans la demeure de Mme Desryver. Le petit garçon auquel elle ne faisait pas attention, en marchant à reculons avait heurté le chaudron et était tombé dans l'eau bouillante.

La pauvre mère s'empressa de le retirer ; le petit garçon était déjà horriblement brûlé dans les bas du dos et à la partie supérieure des jambes.

Le docteur Delalle, mandé en toute hâte, pança l'infortuné bambin, mais ne put se prononcer, jugant les brûlures par trop graves et redoutant des complications.

**IRIS DE CLOUTRE.** — Sur la plainte de M. Edouard Deparis, tourneur à Mousvaux, rue de Lille, M. Petiot, commissaire de police de Mousvaux, a dressé procès-verbal à la charge des nommés Arthur Vondreppe, 49 ans, rue de Lille à Mousvaux, et Charles Leyau, 36 ans, de Roubaix, qui, dans la nuit de vendredi à samedi, ont dérobé à M. Edouard Deparis.

Les deux inculpés nient les faits qui leur sont reprochés.

**STATISTIQUE MUNICIPALE.** — Pendant le mois de mai 1909, le bureau de l'état-civil a enregistré : 19 naissances dont une illégitime ; 3 mariages, et 7 décès attribués aux causes suivantes : tuberculose, 2 ; hernie, 1 ; débilité mentale, 1 ; autres malades, 3.

#### WATTRELOS

LES HABITATIONS OUVRIERES. — Le Comité d'initiative des habitations ouvrières a décidé, à l'assemblée générale de la Mairie le 15 juillet, de faire recouvrir les intérieurs de la maison de M. Lefebvre, 15, rue des Platiers, au matin de la fête de l'Église.

**UNE STATION GAZOMÉTRIQUE.** — A WATTRELOS. — M. Thirion, maire, a procédé mercredi après-midi, à trois heures, sur délégation de M. le Préfet du Nord, à une enquête réglementaire sur un projet d'installation, par MM. Desclée frères, de Roubaix, d'une station gazométrique, qui sera située au bord des prés, à quelques mètres de l'Espresso, en face et à gauche du terrain destiné à l'abattoir.

Trois gazométristes sont chargés de la gaz destinée à la commune de Wattrelos. Aucune protestation n'a été produite.

**L'INAUGURATION DU KIOSQUE.** — Le Conseil municipal a été convoqué à recevoir la Grande-Harmonie de Roubaix, dimanche prochain. La commission des fêtes la recevra à sa descente des tramways, rue Carnot.

**A ST-JACQUES { DEUIL IMMÉDIAT**  
211-215, rue du Collège  
ROUBAIX 1035

#### LILLE

**Chez les Débitants de boissons**

Une importante réunion de délégués des Syndicats des débitants de boissons, vient d'avoir lieu à la salle de l'Eléphant.

**UNE STATION GAZOMÉTRIQUE.** — A WATTRELOS. — M. Thirion, maire, a procédé mercredi après-midi, à trois heures, sur délégation de M. le Préfet du Nord, à une enquête réglementaire sur un projet d'installation, par MM. Desclée frères, de Roubaix, d'une station gazométrique, qui sera située au bord des prés, à quelques mètres de l'Espresso, en face et à gauche du terrain destiné à l'abattoir.

Trois gazométristes sont chargés de la gaz destinée à la commune de Wattrelos. Aucune protestation n'a été produite.

**POUR DINERS DE COMMUNION**

vous trouverez chez MONTGOMERY-DEGEYTER,  
45 et 55, rue du Vieux-Abrévoir, Roubaix,  
truites, primeurs de choix, conserves, écrevisses,  
langoustes, poisssons frais, saumon de Hollande, 72

et 73, rue de la Gare, ROUBAIX

66579

CHANCEURS

Téléph. 61. — 6, rue de la Gare, ROUBAIX

Ordres de bourse au comptant et à terme sur toutes les places.

Emissions. — Versements. — Echanges.

Paiement des coupons 15 jours avant l'échéance.

Vérification gratuite de tous les tirages.

Renseignements impartiaux sur toutes valeurs cotées ou non cotées.

Spécialité de placements en Fonds d'Etats et Emprunts de villes.

CHANGE DE MONNAIES.

66579

PETITE CORRESPONDANCE

LA JOURNAL DE ROUBAIX A PUBLIÉ RÉCENTEMENT

CETTE RUBRIQUE. LES RÉPONSES AUX MESSAGES DE RÉPONSES

MANIFESTES DE RÉPONSES

DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU JOURNAL DE ROUBAIX